



Régionales 2023
ta voix compte !

N°693 du 08 juin 2023 / Prix : 250 F CFA / 15^{ème} année

CHRONIQUE

de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité
www.chroniquedelasemaine.com

Insertion professionnelle des personnes vivant avec un handicap :

Une autre priorité pour le président Faure



Décentralisation :
Que savez-vous du personnel de la région ? P.2

Nécrologie :
Feu Aboudou Assouma, le peuple togolais te rend hommage P.3



Dépravation des moeurs par des chansons et des films :
Le gouvernement met en garde P.4



Dr Pierre Lamadokou, ministre de la Culture et du Tourisme

Candidature au poste de Secrétaire Général de l'OMD :



Dr Philippe Tchodie, le candidat idéal, l'espoir de tout un continent P.4

Le financement participatif pour un développement local :



Crowdfunding en conférence P.6
à Kpélé Adéta le 27 juin prochain



Apprêter sa juste monnaie avant un poste de péage, c'est favoriser un franchissement fluide et rapide.



Sécurisation des opérations douanières et fiscales dans l'espace CEDEAO : Les Etats membres évaluent le SIGMAT à Lomé

Lomé, la capitale du Togo, abrite du 5 au 9 juin 2023, une rencontre régionale dédiée à l'évaluation de l'interconnexion des systèmes informatiques des administrations des douanes et à la signature du protocole d'accord et d'instruction-cadre. Cet accord qui engage le Bénin, le Burkina-Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo, vise à jauger le système mis en place pour la facilitation des échanges, la sécurisation des opérations de transit et l'amélioration du commerce intracommunautaire. La cérémonie d'ouverture des travaux a été présidée par le commissaire des douanes et droits indirects, M. Atta-kakra Essien représentant le commissaire général de l'Office Togolaise des Recettes (OTR).



membres. «Le souhait et l'attente de la Commission de la CEDEAO est de déployer SIGMAT dans tous les États membres d'ici la fin de cette année. En effet, ce n'est que lorsque SIGMAT sera déployé sur tous les corridors de transit que la région de la CEDEAO pourra bénéficier pleinement de l'automatisation du transit», poursuit le document.

Le SIGMAT est un outil qui permet l'échange des données et le suivi électronique des marchandises en transit entre les administrations douanières des États membres de la Sous-Région ouest africaine, contribuant ainsi à la réduction du temps de passage aux différents postes de douane sur les corridors où il est en vigueur.

Carole A.

L'amélioration et la facilitation du système des échanges et la sécurisation des opérations douanières demeurent la clé de voûte pour la maîtrise de l'administration douanière et fiscale de la sous région ouest africaine. «C'est dans ce sens que la Commission de la CEDEAO, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, notamment la CNUCED, l'Union européenne, la Banque mondiale et la Coopération allemande, a conçu le Système Interconnecté de Gestion des Marchandises en Transit, en abrégé SIGMAT», a déclaré le commissaire des douanes et droits indirects, M. Atta-kakra Essien. La réunion de Lomé consiste donc à évaluer l'interconnexion

des systèmes informatiques des administrations des douanes mais aussi à examiner les projets de protocole d'accord et d'instruction-cadre pour rendre effectif le SIGMAT sur plusieurs corridors. Selon M. Atta-kakra Essien, l'échange d'informations à travers le SIGMAT favorisera la sécurisation des échanges, la lutte contre la fraude, la maîtrise des recettes fiscales et douanières et la fiabilité des données statistiques dans les États membres.

Du côté de la commission de la CEDEAO, se doter d'un système de transit efficace contribue énormément à la facilitation des mouvements transfrontaliers de marchandises et aide à intégrer les pays, en particulier les pays enclavés, dans l'écono-

mie mondiale.

«L'établissement et la mise en œuvre du système interconnecté de gestion des marchandises en transit (SIGMAT) représentent le désir et la volonté de la CEDEAO et de ses États membres de réformer et de moderniser la procédure de transit dans la région de la CEDEAO. Cela fait partie des réformes du transit qui ont abouti à l'adoption de l'Acte additionnel sur

le régime de transit communautaire de la CEDEAO par les chefs d'État et de gouvernement et du Règlement sur le mécanisme de garantie communautaire de la CEDEAO en décembre 2021», lit-on dans la déclaration de cette institution sous régionale. Pour rendre effective l'utilisation du système SIGMAT, la CEDEAO exhorte, l'accélération de son installation dans tous les pays

Recensement électoral :

La CENI tient le bon bout dans la zone 3

Le recensement se déroule dans de bonnes conditions dans la zone 3. Après la réussite saluée par tous les acteurs politiques surtout ceux de l'opposition, la commission électorale nationale indépendante (CENI) a maintenu le cap sur la zone 3.



Le Préfet de la Kozah, Col Bakali se fait enrôler

Depuis lundi 5 juin dernier, la zone 3 vit une opération d'enrôlement électoral sans soucis majeurs. En effet la CENI, l'organe chargé de l'organisation des élections a pris, comme dans la zone 2, toutes les dispositions nécessaires pour la réussite de la campagne du recensement dans cette dernière zone. Notamment la disponibilité des consommables, la sensibilisation et la conscientisation des opérateurs de saisie, le renforcement du nombre des formateurs et des techniciens sur le terrain et le contrôle permanent des membres de la CENI. Pour le président de la CENI, le succès de sa mission passe aussi par la rigueur à tous les niveaux. C'est au nom de cette exigence que deux OPS ont été sanctionnés à la fin des opérations dans la zone 2 pour faute grave. Conformément à l'article 1, Monsieur EHLO KODJOVI ALAIN OP5573 et Monsieur

CAPITAN ESSOWAZA ISRAEL OP2550, affectés en binôme à la CELI de Blitta (zone 2) et à la CELI de Binah (zone 3) pour les opérations de recensement électoral, sont respectivement exclus du processus du recensement électoral dans la zone 3 pour faute professionnelle, doublée d'insubordination. Du côté de la population de la zone 3, la mobilisation est très remarquable ce qui confirme sa confiance à la CENI.

La campagne du recensement électoral dans la zone 3 est prévue pour se dérouler normalement du 5 au 12 juin 2023. La zone 3 est composée de : Cinkassé; Tône 1-4; Tône 2-3; Tandjouaré ; Kpendjal ; Kpendjal -Ouest ; Oti-sud; Kéran; Binah; Doufelgou; Kozah1-2; Kozah3-4;

Tchaoudjo 1-2; Tchaoudjo 1-2; Tchaoudjo 3-4.

Essobiou A.

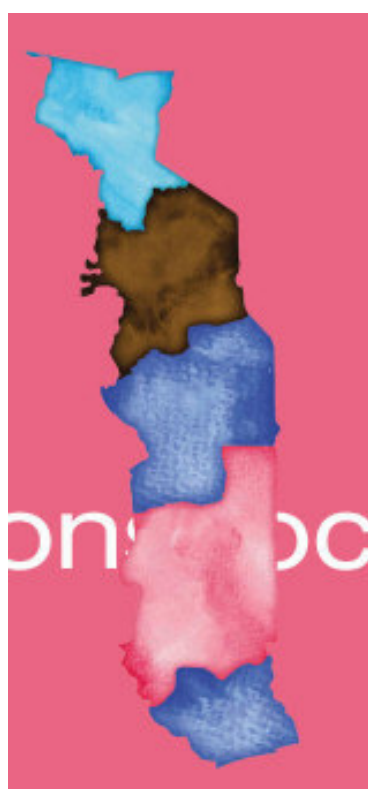
Décentralisation :

Que savez-vous du personnel de la région ?

Le Togo va connaître dans quelques mois sa première élection régionale. Pour mettre dans le bain, la population qui fera l'expérience de cette nouvelle forme de gouvernance locale, votre journal Chronique de la semaine vous propose dans cet article la constitution du personnel de la région.

Article 293: Le personnel de la région est constitué de: agents titularisés et nommés dans des emplois permanents de la région ; agents contractuels ; fonctionnaires de l'État détachés ou mis à disposition.

Article 294: le président du conseil régional est assisté d'un secrétaire de conseil régional nommé par arrêté du ministre chargé de la décentralisation. Le statut des secrétaires de conseil de région est fixé par arrêté du ministre chargé de la décentralisation.



Article 295: le secrétaire de conseil assiste aux séances du conseil régional avec voix consultative.

Daniel A.

CHRONIQUE
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
28 BP : 23 Lomé - Togo
Tél: 92 40 38 43/70 35 35 97
Société de Presse : CHRONIQUE DE LA SEMAINE SARL-U

Responsable
Julienne Pawimondom
BELEI-ALIZIOU

Directeur de la Publication
Daniel E. ASSOTE
Tél. 92 40 38 43

Rédactrice en Chef
Ampiaba AGHEY-LAWSON

Rédaction
Carole A., Daniel A., Kapo A.

Imprimerie SDR/Tirage : 2000 ex.

Nécrologie : Feu Aboudou Assouma, le peuple togolais te rend hommage

Le Président de la République, Faure Gnassingbé, a présidé lundi 5 juin 2023, une cérémonie d'hommage national en mémoire du président de la Cour constitutionnelle, feu El Hadj Aboudou Assouma, décédé le 26 mai dernier suite à une maladie qu'il traînait depuis un bon moment. Au cours de cette séance empreinte d'émotion et de solennité, les différents témoignages d'orateurs nationaux et venant d'autres pays ont relevé les qualités exceptionnelles de l'illustre disparu qui fut un grand homme, un haut magistrat, affable, dévoué, rigoureux et loyal.

El Hadj Aboudou Assouma fait partie des grandes figures de la magistrature du Togo. Le regretté a arpenté les arcanes de la justice togolaise depuis son entrée à la magistrature en 1977. Il a su marquer de son empreinte plusieurs institutions de la République notamment la Cour constitutionnelle du pays depuis sa nomination en 2007 avec des innovations majeures. C'est à raison que le peuple togolais lui a rendu cet ultime vibrant hommage, pour saluer sa mémoire et lui exprimer la reconnaissance de toute la nation togolaise pour sa contribution à la consolidation de l'Etat de



Feu Aboudou Assouma

droit et de la démocratie et bien d'autres services rendus à la nation et sur le continent. « El Hadj Aboudou Assouma était un grand magistrat, un monument du paysage constitutionnel de notre pays. Sa sagesse, sa loyauté et son dévouement à la constitution ont marqué notre pays. Il a su contribuer à la consolidation de la justice constitutionnelle et au positionnement de la Cour constitutionnelle au sein des institutions de la République comme garante des droits fondamentaux, de la stabilité et levier de démocratie et de la paix sociale », a déclaré le ministre des Droits de l'homme, de la formation à la citoyenneté et des relations avec les institutions de la République, Porte-parole du Gouvernement, Dr Christian Trimua.

Feu Aboudou Assouma est aussi connu pour son engagement à l'amélioration du paysage constitutionnel afri-

cain. Les responsables de l'Association des hautes juridictions africaines francophones, et les présidents des Cours constitutionnelles des pays frères présents à la cérémonie, reconnaissent en lui, un homme d'initiative, un travailleur dévoué pour la cause commune du continent. « L'Afrique francophone du droit est bouleversée, touchée au plus profond d'elle par ce départ soudain. Aboudou Assouma était un monument africain du droit. Que sa vie puisse inspirer les générations présentes et futures », a indiqué Victor Dassi Adossou, président de la Cour suprême du Bénin.

Après ces hommages mérités rendus au défunt en présence du chef de l'Etat, le Premier ministre, les membres du gouvernement, des membres de l'Assemblée nationale et les proches, la dépouille a été conduite par la suite à la mosquée Kadhafi



Le chef de l'Etat assistant à la cérémonie

(Centre Islamique de LOMÉ 2) et enfin au cimetière musulman d'Adéticopé après la prière de 13 heures où il a été inhumé. « A Dieu nous appartenons et c'est vers lui que nous retournons », Coran sourate 156, Al Baqara.

Qui était Aboudou ASSOUMA Né en 1945

Aboudou Assouma a fait ses études primaires et secondaires à Kara avant de partir en France pour y poursuivre ses études supérieures. En 1975, il obtint sa Licence en droit avant de rejoindre pour 2 ans, l'École supérieure de la magistrature de Paris. Rentré au pays, il a été de 1977 à 1981, juge d'instruction avant de devenir substitut du Procureur de la République de 1981 à 1988. Il a été Procureur de la République de 1988 à 1991. Entre janvier et juin 1992, le juge Aboudou Assouma a occupé les fonctions de ministre délégué

auprès du Premier Ministre, chargé des Forces armées togolaises (FAT). Il a été également nommé Procureur général près la Cour d'appel de Lomé, le 23 mars 1993. Fidèle au régime en place depuis le règne de feu Eyadema, Aboudou Assouma a rejoint l'appareil judiciaire et politique togolais très tôt. Il a été nommé Président de la Cour Constitutionnelle en 2007 par Faure Gnassingbé en remplacement du juge Atsu Amega. Aboudou Assouma de son vivant avait une fondation islamique pour la charité. Le président de la cour constitutionnelle était parmi ceux qui ont recentré le débat sur les vraies valeurs de l'islam. Le président de la cour constitutionnelle est décédé à l'âge de 78 ans.

Daniel A.

Insertion professionnelle des personnes vivant avec un handicap :

Une autre priorité pour le président Faure Gnassingbé

Pour le président Faure Gnassingbé, aucun togolais ne serait laisser sur le carreau dans sa politique du développement. Sur cette ferme volonté du numéro un togolais, le gouvernement a mis des bouchées doubles pour permettre à tous les togolais en bonne forme ou en situation de handicap d'avoir la même chance d'éducation et de formation.

Malgré leurs parcours scolaires et de formation professionnelle brillants, l'insertion professionnelle de handicap demeure faible par rapport aux autres diplômés demandeurs d'emplois. Pour corriger cette forme de discrimination, le gouvernement a planché sur la situation en conseil des ministres.

L'unique communication écoutée en conseil des

ministres du 1er juin dernier est relative à la demande d'accompagnement pour l'insertion professionnelle des personnes vivant avec un handicap. Par cet acte, le gouvernement veut améliorer davantage l'insertion professionnelle des personnes vivant avec un handicap. La session a permis de faire le point de la situation des personnes handicapées et de proposer des solutions pour



améliorer leur insertion professionnelle. La démarche s'inscrit dans les projets en-

trepris par l'exécutif depuis quelques années pour accompagner les personnes vi-

vant avec un handicap, notamment dans leurs cursus scolaire et formation, ainsi que dans leur accès à l'emploi. Ces actions devront se poursuivre aux fins d'une amélioration de la situation des diplômés vivant avec un handicap et sans emploi.

La prise en compte de cette couche de la population fait partie des priorités du gouvernement, notamment à travers le premier axe de la Feuille de route relatif au renforcement de l'inclusion et de l'harmonie sociales.

Daniel A.

Candidature au poste de Secrétaire Général de l'OMD

Dr Philippe Tchodie, le candidat idéal, l'espoir de tout un continent

Le 24 juin prochain, l'Organisation Mondiale de la Douane (OMD) Bruxelles sera en assemblée générale. A l'issue de cette assemblée, un nouveau secrétaire général sera élu pour un mandat de 5 ans en remplacement du japonais Kunio Mikuriya en fonction depuis janvier 2019. Parmi les 03 candidats en ordre de bataille à ce prestigieux poste, figure en bonne place celle du Dr Philippe Kokou Tchodié, Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR). Il fera face à Lan Saunders, candidat des Etats-Unis (USA) et Amer Suwaid de l'Irak.

Candidat de l'Afrique et des états attachés à la diversité, le Dr Philippe Tchodie a mis les petits plats dans les grands et vient de réaliser une prouesse historique en devenant le tout premier candidat du continent à ce poste depuis 1952, date de la création de l'Organisation Mondiale des Douanes. Cette prouesse s'explique d'une part par le leadership et le casting gagnant du président togolais, Faure Essozimna Gnassingbé qui a engagé une agissante diplomatie togolaise pour mobiliser le continent et les partenaires du Togo derrière le candidat togolais et d'autres parts, par le leadership du Commissaire Général de l'OTR, un réformateur et innovateur qui a su insuffler une dynamique à la douane togolaise à travers la modernisation, la numérisation des procédures douanières. « Avec mes connaissances en économie et finance et grâce à mes formations pointues dans les domaines et les expériences acquises, je m'en-

gage au poste de secrétaire général de l'OMD, à poursuivre l'œuvre de la consolidation de l'édifice qui nous rapproche tous. Cela passera par des réformes innovantes, le partage de bonnes pratiques, le renforcement de capacité pour créer encore une famille plus homogène, une famille au service de notre pays et du monde loin des positionnements stratégiques des groupes ou blocs d'intérêt », a laissé entendre l'ancien fonctionnaire des Nations Unies Philippe Tchodie.

Philippe Tchodie l'espoir de tout un continent et candidat idéal

Fort de son expérience dans le système des Nations Unies et de son expertise à la Banque Africaine de Développement ainsi que dans l'administration publique togolaise, Dr Tchodie a largement démontré ses compétences dans la gestion des organisations internationales. Non seulement il possède une vaste expérience dans le domaine des douanes et du commerce, mais sa connais-



Dr Philippe Tchodie, candidat du Togo

sance de l'économie, des finances publiques et des marchés financiers est réputée. Les brillants résultats qu'il a atteints au cours de sa carrière lui ont été reconnus à juste titre. Au cours des prochaines années, son action sera axée sur 05 domaines prioritaires notamment, la numérisation des procédures douaniers sur le plan mondial, la durabilité dans les pratiques, la facilitation des échanges commerciaux, le renforcement des capacités et les spécificités locales et régionales. Rappelons que Le CG (comme l'appellent ses collaborateurs) de l'OTR, Philippe Kokou Tchodie, est actuellement à la tête du Forum sur

l'administration fiscale africaine (ATAF) depuis 2020. Alors qu'il avait pour mission de fournir une orientation stratégique et un leadership, pour la réalisation de la vision et des objectifs de l'ATAF, le patron du fisc togolais est en train de repenser aux stratégies de mobilisation des recettes intérieures dans les pays membres. Il est parvenu à faire de ce forum un outil de référence en matière d'orientation et d'assistance fiscale en ratissant large. C'est sous son leadership que le Sud Soudan qui jadis réticent a officialisé son adhésion au forum.

L'Organisation mondiale des douanes (OMD) est

un organisme intergouvernemental indépendant. Il regroupe les douanes de nombreux pays et unions dans le monde. Son but est de favoriser le commerce légal, assurer le paiement des recettes et protéger la société. Afin d'atteindre ces objectifs, elle élabore des normes et donne les moyens aux différentes douanes de les mettre en œuvre, grâce à des formations, des outils ou en promouvant la transparence. L'organisation a été créée en 1952 par 13 gouvernements européens et s'appelait à l'époque Conseil de coopération douanière (CCD). En 1994, elle sera renommée Organisation mondiale des douanes (OMD) pour refléter son envergure internationale.

Le déclin

L'homme est à la mesure de toute chose dit le célèbre philosophe Protagoras. Vainqueur ou pas le Commissaire Général de l'OTR aura eu le mérite d'avoir tenté ce qui était 70 ans auparavant un mystère pour tout africain. A travers cette candidature, le natif de Tchitchaou vient de briser un mythe et ouvre la porte à tout africain comme quoi, il n'y a pas de rêve impossible, il n'y a que des rêveurs qui manquent d'audace. Bonne chance à notre compatriote.

Gnimdou Richard

Dépravation des mœurs par des chansons et des films :**Le gouvernement met en garde**

Le Ministre de la Culture et du Tourisme a exprimé sa profonde préoccupation face à la prolifération des chansons et des films aux paroles et actes obscènes. Dans un communiqué récent, le Ministre Dr Kossi Lamadokou a souligné que de tels contenus nuisent aux efforts déployés par le gouvernement pour promouvoir l'éducation aux bonnes mœurs, la citoyenneté et le patriotisme.

Conscient du rôle social de l'art, qui consiste à former, éduquer, divertir et adoucir les mœurs, le Ministre de la Culture et du Tourisme a décidé de prendre des mesures fermes pour mettre fin à ces pratiques dégradantes qui ternissent la réputation de l'industrie musicale et cinématographique togolaise.

En collaboration avec la Fédération Togolaise de Musique (FTM) et les professionnels du cinéma, le Ministre a annoncé que des

sanctions sévères seront désormais appliquées aux auteurs de ces contenus obscènes. Ces mesures pourraient aller du retrait de la carte du Bureau togolais des droits d'auteur (BUTODRA) et de l'attestation d'artiste ou de cinéaste, jusqu'à la radiation du registre national des artistes, accompagnées d'un refus de tout soutien du ministère. Le Ministre a également prévenu que les récidivistes pourraient être confrontés à des poursuites judiciaires, conformément à l'article 394 du code pénal en vigueur, qui

punit toute personne diffusant ou faisant diffuser publiquement des incitations à des pratiques contraires aux bonnes mœurs, que ce soit par des paroles, des écrits ou tout autre moyen de communication.

Ces mesures s'appliqueront non seulement aux auteurs des contenus obscènes, mais aussi aux producteurs, aux promoteurs, aux managers et aux diffuseurs impliqués dans la production et la diffusion de ces œuvres artistiques répréhensibles.

Le Ministre de la Culture et du Tourisme a souligné l'importance de préserver la richesse culturelle du Togo et de promouvoir des contenus artistiques de qualité qui reflètent les valeurs morales de la société togolaise. Il a appelé tous les acteurs de



Dr Pierre Lamadokou, ministre de la Culture et du Tourisme

l'industrie artistique à se conformer aux normes éthiques et à travailler ensemble pour offrir au public des œuvres culturelles qui éduquent, divertissent et inspirent.

Cette campagne contre les contenus obscènes dans l'industrie artistique togolaise marque une étape importante dans la promotion de la culture et du tourisme au Togo. Le Ministre de la Culture et du

Tourisme espère que ces mesures dissuasives inciteront les artistes et les professionnels du secteur à prendre leurs responsabilités et à contribuer à l'épanouissement d'une industrie artistique respectueuse et valorisante pour tous les Togolais.

CS

Programme présidentiel d'excellence :

La 3^{ème} vague renvoyée à sa mission

Après un an et demi de formation pratique intense, vingt-deux (22) jeunes de la troisième promotion du Programme présidentiel d'excellence (PPE), ont obtenu leur diplôme. C'est le ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République, Sandra Ablamba Johnson, qui a reçu au nom du chef de l'État, ces diplômés en fin de formation au cours d'une cérémonie solennelle le 2 juin 2023 afin de présenter leur nouvelle mission.

Issus d'un recrutement basé sur des critères d'excellence, de mérite et des indicateurs tels que les compétences analytiques et logiques, la structuration de la pensée, la clarté dans la communication, le potentiel de leadership et la connaissance basique de l'anglais, ces jeunes professionnels sont désormais prêts à apporter une plus-value pour des innovations dans plusieurs domaines.

« Tout bénéficiaire du Programme présidentiel d'excellence doit être entre-

prenant. Je vous invite à nourrir l'administration par votre dynamisme et votre vivacité. Gardez à l'esprit, le service à la nation et n'hésitez surtout pas à partager votre expertise acquise tout au long de vos parcours avec vos collègues, vos nouveaux alliés sur la route du développement national » a déclaré Sandra Johnson, qui a par ailleurs félicité les partenaires techniques et financiers du programme notamment le cabinet SHARE qui assure la formation des jeunes togolais.

A leur tour, les jeunes



La ministre Sandra Johnson avec la 3^{ème} vague PPE

diplômés ont remercié le chef de l'Etat pour son attachement à la promotion et à l'épanouissement d'une jeunesse responsable et entreprenante, prête à servir la nation. Ils ont pris l'engagement de faire preuve de professionnalisme, de patriotisme et de servir avec ferveur leur pays.

Suite à l'adoption de la

Feuille de route 2020-2025, cette initiative innovante offre chaque année à partir de 2021, aux étudiants et jeunes professionnels togolais deux types de formations intensives que sont le Programme « Jeunes Diplômés » et le Programme master. Le premier est dédié à 20 étudiants titulaires d'un master 2 dans une université togolaise et le second à 20 étudiants en master 1 ou 2 des universités de Lomé, Kara et UCAO-UUT. Les étudiants sélectionnés suivent un programme

intensif de formations en parallèle de leur master. Le Programme présidentiel d'excellence est à sa quatrième promotion. Depuis son lancement, 140 jeunes togolais ont été enrôlés dont 80 déjà intégrés dans l'administration publique et 60 en formation.

Pour rappel, le PPE a été lancé en 2019 afin d'apporter une meilleure réponse aux attentes de l'économie nationale et du développement durable et concerté du Togo. C'est un Programme qui repose sur quatre piliers à savoir les compétences professionnelles, le leadership, l'ouverture sur le monde et la Feuille de route gouvernementale Togo 2025. Il est conçu pour être complémentaire aux études académiques et préparer les étudiants et les jeunes professionnels à rejoindre l'administration publique.

Ampiaba A.

Enseignement supérieur :

La fondation Emmanuel Adebayor apporte son soutien à l'UL

Un accord de partenariat a été signé lundi 5 juin dernier entre l'ancien capitaine des Éperviers du Togo, Emmanuel Adebayor et l'Université de Lomé. L'accord scellé par l'entremise de sa fondation SEA permet ainsi à l'ex-international togolais d'affirmer son engagement dans le secteur de l'éducation au Togo.



Photo de famille

La Fondation Emmanuel Adebayor et l'Université de Lomé ont scellé ce 5 juin 2023, un accord de partenariat visant à appuyer la formation. Ce présent cadre de partenariat indique notamment la construction d'un amphithéâtre, d'une tribune pour le nouveau terrain de foot et également un soutien important aux start-ups du pôle innovation et de technologie. Les documents de l'accord ont été paraphés par Emmanuel Adebayor, au nom de sa fondation et par Prof Komla Dodzi Kokoroko, au nom de l'Université de Lomé.

L'accord concerne

également l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS). Emmanuel Adebayor deviendra un professeur dans cette école pour dispenser des cours aux étudiants. Il pourra également mettre tout son carnet d'adresses à contribution pour solliciter des stages et obtenir des opportunités d'insertion professionnelle aux étudiants de l'Université de Lomé. Ainsi, la star du football togolais sera au cœur d'un vaste programme de valorisation de l'excellence universitaire et de promotion d'activités sportives, culturelles et sociales menées au sein de l'UL.

En retour de l'appui de

Emmanuel Adébayor, l'UL va œuvrer pour la visibilité de la Fondation SEA. Ce sera à travers des journées portes ouvertes, au baptême des réalisations effectuées dans le cadre du partenariat du nom de la Fondation Sheyi Emmanuel Adebayor et à l'association de cette organisation à des conférences d'actualité sur des sujets d'intérêt commun.

« Sheyi Emmanuel Adebayor demeure une icône, un modèle de réussite pour la jeunesse togolaise. Voilà pourquoi à mes yeux, le partenariat entre l'Université de Lomé et la Fondation SEA est un mariage de raison qui laissera un fort impact auprès de la communauté étudiante », a déclaré Prof Kokoroko.

Sous l'initiative de l'ex-international et capitaine des Éperviers du Togo, Emmanuel Adebayor, la fondation SEA œuvre dans l'Éducation, l'agriculture, la santé, le social et plusieurs autres domaines. Il y a déjà quelques années, le Ballon d'Or africain 2008, avait déjà fait don de vivres et non vivres à des couches sociales vulnérables du pays et soutenu par ailleurs des universités et des écoles privées. En novembre 2023, Emmanuel Adebayor lançait son projet d'incubation dans le domaine de l'agrobusiness, destiné aux jeunes.

Daniel A.

Le journaliste Jacob AHAMA n'est plus



C'était une figure de proue incontournable dans l'animation-radio en Ewe dans le paysage audiovisuel togolais de ces 2 dernières décennies. Feu Jacob AHAMA était l'une des voix les plus connues et appréciées de la radio victoire (radio locale à Lomé). Cette voix s'est éteinte le mardi 06 juin 2023.

« L'animateur et journaliste vedette de victoire fm, Jacob AHAMA est décédé » c'est par annonce que son décès a fait le tour des plateformes des réseaux sociaux en fin de la soirée du mardi 6 juin 2023. Tout au début, l'on n'en croyait pas mais l'information sera par après, confirmée par la famille biologique et professionnelle du désormais illustre disparu. Selon les sources proches de la famille, Jacob AHAMA était malade depuis un temps mais son amour pour la radio l'amenait tou-

jours au travail pour assurer ce devoir qui est une passion qu'il exerce quotidiennement. En dehors des émissions sur la santé avec spécialistes en la matière à 16 heures et celles portant sur le développement socioéconomique et politique de notre pays à 10 heures avec ses invités de lundi à vendredi, Jacob AHAMA animait l'émission « Dukoamé bé nyadzodzowo » en ewé (langue locale) sur victoire fm, un programme bien suivi surtout qu'il analysait et décryptait l'actualité avec des invités en langue locale.

Toute la rédaction de votre journal Chronique de la semaine témoigne ses sincères condoléances à la famille éplorée et que l'âme de l'illustre disparu repose en paix.

Essobiou A.

Le financement participatif pour un développement local : Crowdfunding en conférence à Kpélé Adéta le 27 juin prochain

Le principe d'un financement participatif est le fait d'apporter des financements complémentaires dans la réalisation de projets. Il encourage et valorise l'engagement des citoyens et permet aux institutions de communiquer autrement dans un contexte économique difficile. Également connu sous le nom de crowdfunding, le financement participatif est une méthode de financement alternative qui permet aux entrepreneurs, aux créateurs et aux porteurs de projets de collecter des fonds auprès d'un grand nombre de personnes en ligne.

On le sait, l'Afrique est un continent d'entrepreneurs. Non seulement l'Afrique a le pourcentage le plus élevé d'entrepreneurs de tous les continents, mais le taux d'entreprenariat féminin est également le plus élevé au monde, selon une étude de Roland Berger. Malgré l'existence d'un vaste réservoir de gens d'affaires talentueux, un grave déficit de financement empêche les petites et moyennes entreprises (PME) de se développer et de passer à la vitesse supérieure.

«Le déficit de financement des PME ne cesse de croître», explique Shakila Kerre, directrice de programme, Innovation, chez Financial Sector Deepening Africa (FSD Africa), une organisation dont le mandat est de transformer les marchés financiers à travers l'Afrique subsaharienne. « Ce déficit est estimé à 330 millions de dollars selon les dernières statistiques de la Banque mondiale. En fait, alors que les besoins de financement augmentent pour les petites entreprises, celles-ci ne peuvent pas accéder aux capitaux pour financer leurs activités et leur croissance.»

Pour tenter de combler ce déficit de financement, les petites entreprises, les entrepreneurs et les particuliers se tournent vers les plateformes de financement participatif pour lever des fonds. Les banques et autres institutions financières considérant le financement des petites entreprises comme une entreprise à haut risque, le financement par crowdfunding sur une base de pair à pair peut faciliter l'obtention de fonds, et présente l'avantage supplémentaire d'offrir au crowdfunding l'accès à un marché mondial.

C'est dans cette optique que le Cabinet Belge Congruence Consulting en partenariat avec la Vallée des Métiers de Beauté (VMB) organise une confé-

rence sous le thème « Le financement participatif pour le développement local », le 27 juin 2023 à Kpélé Adéta au Togo (à environ 150 km au Nord-Ouest de Lomé, la capitale).

Organisée sous le haut parrainage de Mme BLEWOUSI Ablavi Metsokewo, préfet de Kpélé, la rencontre consiste à faire connaître le concept de financement participatif et son potentiel pour le développement local de la zone de Kpélé ; mettre en lumière les projets prioritaires pour le financement participatif et les opportunités pour les porteurs de projets et enfin sensibiliser les parties prenantes locales aux avantages du financement participatif pour le développement socio-économique de la communauté.

Selon une étude de la Banque Africaine de Développement, le marché du crowdfunding en Afrique devrait atteindre 2,3 milliards de dollars d'ici 2025, avec une croissance annuelle de 45%.

Le Togo, qui est un pays en développement avec un taux d'inclusion financière relativement faible, pourrait bénéficier de cette croissance en développant des plateformes de crowdfunding adaptées aux besoins des entrepreneurs et des porteurs de projets locaux.

Cependant, il est important de noter que le crowdfunding en Afrique et au Togo est encore relativement nouveau et nécessite une éducation et une sensibilisation accrues auprès des investisseurs et des porteurs de projets. Le Togo n'a pas encore de réglementation spécifique pour le crowdfunding, mais il est soumis aux lois et réglementations générales en matière de financement et d'investissement.

Le crowdfunding peut jouer un rôle important dans le développement local en permettant aux communautés de financer des projets locaux qui ont un impact positif sur l'économie et la société. Le crowdfunding permet de mobiliser des fonds de manière collective, en impliquant les citoyens et les investisseurs



locaux dans le financement des projets qui ont un sens pour eux. Le financement participatif peut être une solution pour soutenir le développement local à Kpélé, en particulier pour financer des projets liés à l'agriculture, à l'édu-

cation, à la santé et à l'infrastructure.

Les discussions porteront sur « Les concepts de financement participatif, ses avantages et ses limites » ; « Les projets prioritaires pour le financement participatif dans

la zone de Kpélé: agriculture, éducation, santé et infrastructure », « Les opportunités et les défis pour les porteurs de projets locaux » et « Les rôles des parties prenantes locales, du secteur privé, des ONG et de la société civile dans le financement participatif et le développement local ».

Cette rencontre est ouverte aux porteurs de projets locaux, aux représentants des coopératives agricoles et des groupements de producteurs locaux, aux acteurs du secteur de l'éducation et de la santé, aux acteurs du secteur de l'infrastructure, et aux représentants du secteur privé, des ONG et de la société civile.

Pour rappel, en 2019, le gouvernement togolais a adopté une loi sur les start-ups, qui encourage le développement de l'entrepreneuriat et de l'innovation, y compris le financement participatif.

Carole AGHEY

“NUITS COMPLICES” : Le dernier-né de la romancière togolaise Abidé Agate

Auteure déjà de deux œuvres littéraires, la Togolaise Abidé Agate vient de se signaler avec un nouvel ouvrage intitulé « Nuits complices ».

Ce roman de 69 pages, subdivisé en trois chapitres (La gare, La route vers la gare, et Le voyage), est une belle illustration de la romancière qui y pointe du doigt l'infidélité, tant masculine que féminine. Les « Nuits Complices », de la pénombre des fruits défendus, met en lumière les aventures de tourtereaux, dès l'éveil de leur appétit, au soir de l'assouvissement de leur péché mignon.

Par cette fiction, l'auteure lève un coin de voile sur des «sugar daddy» aux amoureux cocus, tant le pain défendu aiguise et réveille l'appétit...

Une manière pour Abidé Agate d'inviter les jeunes au mariage qui, selon elle, «plus qu'une preuve d'amour, est un engagement qu'on prend de chérir, d'aimer et de rester fidèle à son partenaire ». « Rester fidèle à son amour et à ses principes », conseille-t-elle. Née à Lomé dans les années 1996, Abidé Agate est une



des romancières togolaises amoureuses de classiques. Juriste privatiste, titulaire d'un Master en droit commercial, elle s'intéresse, non seulement, aux thématiques de son monde contemporain, notamment l'amour, la luxure, mais ainsi, va au-delà pour aborder le surnaturel, les héros, et même l'éducation, socle indispensable pour un individu

équilibré et épanoui. Publié aux éditions «E' Stars», «Nuits complices», est à lire à tout prix. L'ouvrage sera disponible dès juillet prochain à la librairie en Fête, mais aussi sur commande au (228) 93991496.

La Rédaction

Écologie :

La guerre mondiale contre l'utilisation du plastique

Du 29 mai au 2 juin, les représentants de plus de 160 pays du monde étaient réunis au siège de l'UNESCO à Paris pour négocier un traité contre la pollution plastique.

La première utilisation du plastique concerne les emballages des produits à usage unique et jetables. Les sachets individuels, les conditionnements de produits à emporter, les sacs plastiques et sachets jetables occupent aujourd'hui la moitié de nos poubelles en volume, et le tiers en poids (étude de Zero Waste Paris). La pollution du plastique, encore plus celle liée au plastique à usage unique, est au cœur des enjeux de transition écologique et climatique pour le territoire parisien. Le plastique est un émetteur de gaz à effet de serre dans sa production et sa fin de vie. Il porte atteinte à la biodiversité des écosystèmes marins et terrestres et impacte leurs capacités à produire de l'oxygène et capter du CO2. Il est source d'une pollution diffuse dans le sol, l'air et l'eau comme l'a illustré le diagnostic des flux de plastiques parisien (AEU, 2021). Enfin, le plastique génère une pollution chimique dont on mesure mal encore les implications à moyen et long terme sur notre santé. C'est à Paris que le processus de rédaction d'un traité contre la pollution plastique s'est poursuivi. La pollution plastique est en effet une pro-

blématique mondiale aux conséquences néfastes pour la santé humaine et l'environnement. Selon plusieurs études, chaque minute, 15 tonnes de plastiques sont rejetées dans l'océan ; les débris plastiques constituent 85% des matériaux polluants en mer. C'est pourquoi à l'échelle internationale, les Etats ont décidé de lutter conjointement contre la prolifération du plastique, de façon contraignante.

UN PROCESSUS DE NEGOCIATION EN PLUSIEURS ETAPES

En mars 2022, la cinquième Assemblée des Nations unies pour l'environnement avait adopté une résolution en vue de négocier, d'ici fin 2024, un traité mondial de lutte contre la pollution plastique qui soit juridiquement contraignant et fondé sur une approche globale couvrant l'ensemble du cycle de vie des plastiques.

Par la suite, une première session de négociations, en Uruguay, fin novembre 2022, avait permis de poser les jalons des discussions à venir, les délégations précisant leurs attentes et leurs ambitions. Au cours de cette réunion à laquelle 200 pays avaient participé, une série d'observateurs et organismes représentant la société civile



se sont exprimés en présentant leur vision du traité.

La deuxième étape a eu lieu à Paris du 29 mai au 2 juin au siège de l'UNESCO, réunissant plus de 160 délégations nationales, avec pour objectif l'identification des principaux éléments à inscrire dans le traité.

LES CONCLUSIONS DU COMITE DE NEGOCIATIONS PERMETTENT D'AVANCER VERS LE TRAITÉ

Le comité international de négociations a rendu ses premières conclusions le 1er juin. «Le traité international juridiquement contraignant devrait permettre de progresser sur des objectifs clefs : réduire la nouvelle production de plastique et bannir les produits les plus polluants et dangereux dès que possible ; fixer des objectifs précis de recyclage ; créer les moyens d'innover

plus rapidement, notamment par une réglementation et des incitations plus fortes pour que le secteur privé passe d'une économie linéaire à une économie circulaire ; et partager plus efficacement les solutions et les technologies, pour assurer la solidarité avec les plus pauvres des pays», précise le rapport.

«Parallèlement au Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal récemment convenu et instrument international juridiquement contraignant au titre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones au-delà de la juridiction, un tel traité contribuerait à jeter les bases d'un nouveau système juridique international de l'environnement dans un cadre qui permettrait aux Etats membres de construire une mon-

dialisation plus juste qui protège la nature et encourage le type d'innovation qui aide la planète plutôt que de lui nuire», complète le document. Ce dernier prévoit enfin «l'élaboration d'un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, y compris dans le milieu marin».

Une première version du futur traité devrait être établie d'ici la prochaine session de négociations, prévue en novembre à Nairobi (Kenya). La version finale du texte comportera des mesures prenant en compte l'ensemble du cycle de vie des plastiques, depuis leur production, leur consommation et jusqu'à leur fin de vie. Quand le texte du traité sera finalisé, les Etats seront invités à le ratifier.

rfi.fr

Les rideaux du D1 LONATO 2022-2023 sont tombés :

L'ASKO leader pour la quatrième fois

C'est la fin de la saison en D1 LONATO. La 30e et dernière journée a été disputée du 3 au 4 juin 2023. Pour cette ultime journée, disputée entre samedi et dimanche derniers, le champion et son dauphin ont fini sur les rotules. ASKO a été accroché zéro but partout par l'As OTR au stade de Kégué. L'ASCK, pour sa part, a été accrochée par Tambo FC de Datcha à Kara.

Pour cette journée de championnat sans enjeu, mêmes les équipes reléguées, ont gagné. On notera les victoires des Angés FC de Notsé sur Entente II

de Lomé, 2-0, et de Sara FC qui bat légèrement Sémassi, 1 but à rien.

Le mérite de la saison va à ASKO de Kara, qui remporte le graal quatre fois de suite, pour un ensemble de huit sacres dans l'histoire du club. Les protégés de l'Honorable Mey Gnassingbé ont même fini invaincus comme ce fut le cas la saison dernière, ou encore loin en arrière 1986. Son attaquant Yéré Justin termine en tête des buteurs avec 17 réalisations.

Les résultats de la 30e journée de la D1 LONATO



ASKO, champion du Togo

AS Togo Port 1-0 Kakadl FC	Dyto FC 0-0 AS Binah
Sara FC 1-0 Sémassi FC	Espoir FC 3-0 Gomido FC
Anges FC 2-0 Entente II	ASCK 0-0 Tambo FC
Unisport 0-1 Gbohloe-su	AS OTR 0-0 ASKO

Le classement général à l'issue de la 30è journée

- 1- ASKO 68pts +30
- 2- ASCK 62pts +26
- 3- Dyto 50pts +14
- 4- Gbohloe-su 46pts +7
- 5- AS OTR 43pts +5
- 6- Sémassi 41pts +4
- 7- AS Binah 39pts +4
- 8- Tambo FC 38pts -2
- 9- FC Espoir 37pts -2
- 10- Unisport 36pts -9
- 11- Gomido FC 33pts -6
- 12- AS Togo Port 31pts -8
- 13- Entente II 31pts -12
- 14- Kakadl FC 31pts -14
- 15- Angés 25pts -16
- 16- Sara FC 23pts -20

CS

CAMPAGNE DE COLLECTE D'INFORMATIONS FONCIERES

 **COMMUNES**
Agoe-Nyive 1 & 2

 **22 Mai | 20**
21 Août | 23

NOS PARTENAIRES



Chers usagers de la route,
Présenter les gros billets au poste de péage, crée
l'embouteillage, les longues files d'attente, les heurts et la
perte de temps.

Présenter aux guichets des péages la juste monnaie
selon la catégorie de votre engin, est un acte civique et
citoyen qui évite les longues files d'attente et fait gagner
en temps.

Tous pour la fluidité du franchissement aux postes de
péage.

**Ceci est un message de la Société Autonome de
Financement de l'Entretien Routier (SAFER)**